

Les abandons d'études en cours de CAP

Maud Coudène

Service prospective et statistique
Rectorat de Lyon

La réforme de la voie professionnelle avait comme objectif d'augmenter le niveau de qualification des jeunes sortants de formation initiale et de réduire le nombre de jeunes quittant prématurément le système éducatif, sans diplôme.

Cet objectif s'est traduit, dans l'académie de Lyon, par une hausse du nombre d'élèves, souvent en difficulté, admis en préparation au certificat d'aptitude professionnelle (CAP). Il apparaît que près de 20 % d'entre eux n'atteignent pas la seconde année de cette formation.

Cet article s'attache à dresser le portrait de ces jeunes sortants et à prévoir en conséquence des mesures de prévention de ces abandons.

La mise en place de la réforme de la voie professionnelle, amorcée en 2009, avait pour objectif d'augmenter le niveau de qualification des jeunes sortants du système de formation et de réduire, par là même, le nombre de jeunes quittant prématurément le système éducatif. Pour ce faire, deux axes ont été développés. D'un côté, des efforts ont été entrepris pour permettre à un plus grand nombre d'élèves d'accéder au baccalauréat professionnel, de l'autre des places en certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ont été créées afin de permettre aux élèves les plus faibles de sortir du système scolaire avec un diplôme de niveau V. D'ailleurs, cette finalité est clairement définie dans un rapport de 2009 des inspections générales de l'éducation nationale et de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, citant la circulaire du recteur de Versailles du 30 avril 2009 [2] : « Il convient de continuer à accueillir en CAP les élèves des dispositifs spécialisés (3^e Segpa¹, 3^e d'insertion, modules non francophones, etc.) mais aussi de prendre en charge les élèves en difficulté qui, pour une part non négligeable d'entre eux, se trouvent dans les classes de 3^e ordinaires ».

Cet article, consacré à la situation de l'académie de Lyon, présente successivement un bilan des entrées en CAP – dans les établissements scolaires du secteur public –, des sorties, ainsi que l'évolution récente des flux. À partir des données issues des bases élèves, les caractéristiques individuelles des sortants permettent de proposer des facteurs de risque d'abandon.

UN TAUX DE PRESSION IMPORTANT À L'ENTRÉE DE PREMIÈRE ANNÉE DE CAP MALGRÉ LA HAUSSE DES EFFECTIFS

La mise en place de la réforme, concernant le CAP, au sein de l'académie de Lyon, s'est concrètement traduite par une augmentation importante du nombre d'élèves présents. Entre 2008 et 2009, les effectifs de première année de CAP, en voie scolaire², sont passés de 1 361 à 1 805 dans les lycées professionnels

NOTES

1. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

2. Les apprentis sont exclus du champ de l'analyse (voir l'encadré « Méthodologie » pour la définition du champ de l'étude).

Encadré – Méthodologie

1 - Champ de l'étude

L'étude porte sur les élèves inscrits en première année de CAP en voie scolaire dans le secteur public à la rentrée 2010 dans l'académie de Lyon, soit 1 805 élèves. La « photographie » a été prise le 8 octobre, le jour du constat de la rentrée. Les élèves inscrits en première année de CAP pour la rentrée 2010, qui ne se sont pas présentés ou qui sont partis entre le jour de la rentrée scolaire et le 8 octobre, ne font donc pas partie du champ de l'étude.

La restriction sur la voie scolaire et le secteur public vient du fait que nous avons utilisé la base de données Affelnet (Affectation des élèves par le Net), qui couvre uniquement ces champs. De plus, il n'a pas été tenu compte des 13 élèves de la filière « aménagements paysagers », ceux-ci n'étant pas non plus répertoriés dans ce système d'information.

2 - Bases de données

Quatre bases de données ont été utilisées : la base élèves, Sifa, Affelnet et la base du diplôme national du brevet (DNB).

Base élèves

Cette base est une « photographie » des bases de gestion des élèves de 2009, 2010 et 2011 le jour des constats de chacune des rentrées scolaires. Elle contient des informations sur l'établissement et le niveau de chaque élève scolarisé en voie scolaire dans un établissement du second degré public et privé sous contrat.

La base de 2010 a été utilisée pour connaître les effectifs des élèves en 2010 en première année de CAP dans le secteur public. Celle de 2009 a permis de connaître leur classe d'origine. La base de 2011 a permis de savoir ce que ces élèves sont devenus en 2011 et de repérer les sortants de la voie scolaire.

Base Sifa 2012

La base Sifa est l'équivalent de la base élèves mais dans l'apprentissage. Un appariement entre les deux bases, élèves et Sifa, a permis de repérer les élèves de CAP partis en apprentissage.

Résultats de l'application Affelnet

Nous avons utilisé les résultats de l'application « Affelnet » de la campagne d'affectation pour la rentrée 2010. Affelnet est une procédure informatisée de classement et d'affectation des élèves dans l'enseignement public.

Résultats au DNB dans l'académie de Lyon

Nous avons utilisé les résultats au DNB des sessions de 2005 à 2010 pour classer les élèves en fonction de leur niveau. Nous avons travaillé sur plusieurs années afin de repérer les élèves en première année de CAP qui ne viennent pas directement de 3^e.

3 - Construction des caractéristiques « niveau » et « distance »

Mesure du niveau

Le « niveau élève » a été approché à partir des résultats au DNB. L'ensemble des élèves en première année de CAP ont été répartis en différents groupes, en fonction du type de brevet qu'ils ont passé : brevet des collèges général, technologique, professionnel ou certificat de formation générale (CFG)³ et de leur moyenne aux épreuves écrites. Les déciles, les quartiles et la médiane ont été calculés à partir des résultats académiques. Les résultats au brevet ont été recherchés jusqu'en 2007, certains élèves ayant pu, par exemple, passer le brevet en 2008, intégrer une seconde professionnelle en 2009 et entrer finalement en première année de CAP en 2010. Le même principe a été utilisé pour les élèves non présents dans les bases du brevet pour savoir s'ils ont fait une 3^e DP6⁴ ou Segpa.

| Niveau | Effectifs en 2010 | Taux de sortie (%) |
|---|-------------------|--------------------|
| Diplôme national du brevet : note épreuve ponctuelle | | |
| < 1 ^{er} décile | 331 | 22 |
| Entre 1 ^{er} décile et 1 ^{er} quartile | 118 | 8 |
| > 1 ^{er} quartile | 145 | 7 |
| Brevet professionnel et technologique : note épreuve ponctuelle | | |
| < médiane | 226 | 21 |
| > médiane | 114 | 9 |
| Élèves non retrouvés dans les bases du brevet (ont <i>a priori</i> pour la plupart passé le certificat de formation générale - CFG) | | |
| Passage ni en DP6 ni en Segpa | 218 | 22 |
| Passage par la DP6 | 501 | 22 |
| Passage par la Segpa | 152 | 24 |

Nous avons ensuite créé les modalités suivantes :

- la modalité « élèves qui ont un bon niveau » regroupe les élèves qui ont passé le brevet général des collèges et qui ont eu des résultats supérieurs au premier décile ainsi que ceux des brevets professionnel et technologique qui ont eu une note supérieure à la médiane ;
- la modalité « élèves en difficulté » regroupe les élèves qui ont passé le brevet des collèges et qui ont eu des résultats inférieurs au premier décile ainsi que ceux des brevets professionnel et technologique qui ont eu une note inférieure à la médiane.

Calcul de la distance

Nous avons raisonné avec la distance et non avec le temps de transport, ce dernier étant calculé en fonction d'un trajet effectué en voiture. Les choix des bornes retenues ont été les suivants :

- moins de 2 km : on suppose que le trajet se fait facilement à pied ;
- entre 2 et 5 : bus et à pied ;
- entre 5 et 10 : forcément des transports mais le temps peut rester raisonnable ;

| Distance | Effectifs en 2010 | Taux de sortie (%) |
|-------------------|-------------------|--------------------|
| À moins de 2 km | 170 | 28 |
| Entre 2 et 5 km | 307 | 16 |
| Entre 5 et 10 km | 361 | 18 |
| Entre 10 et 20 km | 446 | 20 |
| Plus de 20 km | 301 | 21 |
| En internat | 220 | 13 |

- entre 10 et 20 : transports avec un temps qui peut devenir conséquent ;
- plus de 20 km : éloignement très important ;
- internat : une catégorie spécifique.

publics de l'académie. Cette hausse de 395 élèves est la plus forte au cours de ces dix dernières années (graphique 1).

Malgré cette hausse, le taux de pression⁵ à l'entrée de première année de CAP reste élevé. En 2010, un peu plus de 1 900 places⁶ étaient proposées aux élèves dans le secteur public. Lors de la campagne d'affectation, 4 100 élèves ont demandé en premier vœu une place dans un de ces CAP (tableau 1). Le taux de pression était donc de 2,1. Ce taux est élevé, comparé aux autres voies de la filière professionnelle avec par exemple un taux de 1,4 pour l'entrée en seconde professionnelle.

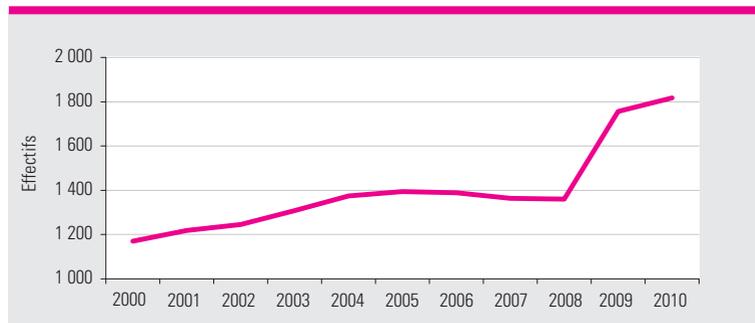
Ce maintien d'un taux de pression élevé, et ce malgré l'augmentation des capacités d'accueil, résulte en

partie d'un faible nombre de places en CAP dans l'académie. Ainsi, le poids des élèves en CAP en 2010 dans le public, rapporté aux effectifs de 3^e de 2009 de l'ensemble de l'académie, est inférieur au taux national (4,8 % contre 5,6 %). Ce phénomène est en plus accentué par une faible implantation des CAP en apprentissage. Seul le secteur privé contrebalance cette tendance : c'est dans l'académie de Lyon que le poids des CAP en voie scolaire du privé rapporté aux effectifs de 3^e est le plus important. Au cours de ces dix dernières années, les effectifs dans le privé ont doublé alors que ceux du public n'ont augmenté que de 50 %. Une conséquence directe est que 90 % des élèves présents en première année de CAP en 2009 ont été affectés sur l'un de leurs

vœux (tableau 2), 72 % ont même obtenu leur premier vœu. La plupart des élèves qui avaient fait un vœu autre que celui de leur affectation à la rentrée avaient demandé à l'origine un baccalauréat professionnel. Concernant les élèves non retrouvés dans Affelnet, seulement la moitié d'entre eux étaient en 3^e en 2009. Les autres viennent pour la plupart d'un baccalauréat professionnel ou d'un CAP. Parmi ces élèves de 3^e, la plupart sont issus d'une 3^e dite « classique », à savoir qu'ils n'étaient ni en DP6 ni en 3^e dérogatoire.

Notons qu'à la rentrée 2010, l'académie de Lyon comptait 1 805

Graphique 1 – Évolution des effectifs en première année de CAP en voie scolaire dans les lycées publics de l'académie de Lyon



Champ : secteur public, voie scolaire, académie de Lyon.

Source : académie de Lyon, constats de rentrée 2000 à 2010.

NOTES

3. Un effectif conséquent d'élèves n'a pas été retrouvé dans les bases examens. Nous avons fait l'hypothèse que ces derniers ont *a priori* passé le CFG. À noter qu'une grande partie d'entre eux vient de Segpa ou de DP6.

4. DP6 : module de découverte professionnelle de 6 heures s'adressant à des collégiens volontaires, qui envisagent de s'engager dans la voie professionnelle à l'issue de la 3^e.

5. Le taux de pression correspond au nombre de demandes en premier vœu rapporté à la capacité d'accueil.

6. Le nombre de 1 900 places ne prend pas en compte les places proposées dans les établissements régionaux d'enseignement adapté (Erea, 74 dans la filière production et 8 dans la filière services) ainsi que deux CAP encore présents en Segpa.

élèves en première année de CAP (secteur public et voie scolaire) alors que la capacité d'accueil était de 1 909 places. Cette situation résulte de plusieurs phénomènes. L'attractivité est très différente d'un CAP à un autre, ce qui signifie que certains, peu demandés, ne sont pas complets. De plus, certains élèves affectés n'ont finalement pas fait leur rentrée (redoublement, entrée sur le marché du travail, etc.).

PROFIL DES SORTANTS SANS DIPLÔME APRÈS LA PREMIÈRE ANNÉE DE CAP

En 2011, 19 % des 1 805 élèves présents en première année de CAP (voie scolaire dans le secteur public) à la rentrée 2010, soit 342, sont des élèves dits « sortants » (tableau 3). Cela signifie qu'ils ne sont retrouvés ni dans un établissement de l'éducation nationale de l'académie de Lyon (public ou privé sous contrat), ni dans un site de formation d'apprentis implanté dans l'académie (voir encadré). Concernant les 1 463 élèves non sortants, la plus grande partie est passée en seconde année de CAP : les taux de redoublement ou de réorientation restent faibles.

La question est de savoir si ces 342 sortants présentent des caractéristiques communes afin d'en dresser un « portrait » et de donner, si pos-

Tableau 1 – Taux de pression à l'entrée de première année de CAP

| Secteur | Production | Services | Ensemble des CAP |
|--------------------------------|--------------|--------------|------------------|
| Capacité d'accueil | 1 277 | 632 | 1 909 |
| Nombre de premiers vœux en CAP | 2 375 | 1 719 | 4 094 |
| Taux de pression (1) | 1,9 | 2,7 | 2,1 |
| Total des vœux | 6 888 | 4 404 | 11 292 |
| Taux d'attractivité (2) | 5,4 | 7,0 | 5,9 |

(1) Taux de pression = nombre de premiers vœux / capacité d'accueil.

(2) Taux d'attractivité = total des vœux / capacité d'accueil.

Lecture : en juin 2010, 1 909 places étaient ouvertes en première année de CAP dans l'académie de Lyon. 4 094 élèves ont fait une demande pour un de ces CAP en premier vœu, soit un taux de pression de 2,1 (4 094/1 909). Au total, 11 292 vœux (tous ordres confondus) pour un CAP ont été formulés dans cette académie, soit un taux d'attractivité de 5,9 (11 292/1 909).

Champ : secteur public, voie scolaire, académie de Lyon.

Source : académie de Lyon, campagne Affelnet de juin 2010.

Tableau 2 – Situation des élèves en fin de campagne d'affectation

| | Effectifs | Répartition (%) |
|---|--------------|-----------------|
| Élèves non retrouvés dans Affelnet | 121 | 7 |
| Élèves admis sur leur premier vœu | 1 301 | 72 |
| Liste d'attente sur un de leurs vœux et admis à la rentrée | 236 | 13 |
| Élèves admis sur un de leurs vœux avec changement à la rentrée pour un vœu meilleur | 93 | 5 |
| Autres vœux | 54 | 3 |
| Ensemble | 1 805 | 100 |

Lecture : en 2010, 72 % des élèves de première année de CAP ont été affectés sur leur premier vœu (soit 1 301 élèves).

Champ : secteur public, voie scolaire, académie de Lyon.

Source : académie de Lyon, campagne Affelnet de juin 2010.

sible, des clés permettant la mise en place de mesures de prévention face à ces sorties sans diplôme.

Pour ce faire, neuf caractéristiques ont été analysées : le sexe, le retard scolaire, la classe de l'année précédente, le numéro d'ordre du vœu d'affectation, la distance établissement/domicile pour chacun des élèves, le secteur du CAP (services ou production), le niveau des élèves (voir encadré), le taux de pression à l'entrée du CAP et la catégorie socioprofessionnelle des parents.

Les premiers résultats vont dans le sens attendu, à l'exception de deux caractéristiques : le sexe et la distance (tableau 4). Le taux de sortie est en effet strictement identique pour les filles et les garçons alors qu'on aurait pu s'attendre à un taux plus faible chez les filles, dont on sait qu'en règle générale elles réussissent mieux que les garçons. Concernant la distance, il apparaît, de manière attendue, que les élèves domiciliés relativement loin de leur établissement (plus de 20 km) ont un taux de sortie supérieur à ceux pour lesquels la distance est comprise entre 2 et 5 km. Mais, fait plus surprenant, les élèves domiciliés à moins de 2 km de leur établissement ont un taux de sortie supérieur de 12 et 10 points à ceux domiciliés respectivement entre 2 et 5 km ou 5 et 10 km. Il est possible que ce résultat traduise le

Tableau 3 – Situation en 2011 des inscrits en première année de CAP en 2010, dans un établissement public de l'académie de Lyon

| Situation des élèves en 2011 | Effectifs | Répartition (%) |
|------------------------------|--------------|-----------------|
| Première année de CAP | 33 | 2 |
| Seconde année de CAP | 1 339 | 74 |
| Autre | 23 | 1 |
| Apprentissage | 68 | 4 |
| Sortants | 342 | 19 |
| Ensemble | 1 805 | 100 |

Champ : secteur public, voie scolaire, académie de Lyon.

Source : académie de Lyon, constats de rentrée 2010 et 2011.

degré de motivation des élèves pour le CAP choisi. Ainsi, les élèves qui sont domiciliés juste à côté de leur établissement auraient plutôt choisi l'établissement que la spécialité. Ce fait semble notamment confirmé à l'analyse des bases d'affectation (Affelnet) où l'on observe que certains élèves demandent des CAP très différents mais qui se situent tous dans le même établissement. D'autres élèves font le choix inverse et demandent un même CAP dans différents établissements. Cette problématique a déjà été prise en compte dans certaines académies où des points supplémentaires sont accordés aux élèves qui demandent le même CAP.

Les autres caractéristiques donnent des résultats plus attendus mais permettent de repérer des populations « à risque ». Ainsi, 26 % des élèves qui arrivent avec au moins deux ans de retard en CAP sortent en cours ou en fin de première année de CAP contre seulement 11 % de ceux qui arrivent « à l'heure ». Les écarts sur les taux de sortie sont également importants entre les élèves qui sont affectés sur leur premier vœu et ceux sur leur quatrième ou plus, ou encore en fonction de l'origine scolaire. Notons que c'est sur le niveau scolaire que l'écart est le plus marqué. Seulement 8 % des bons élèves sortent, contre 21 % de ceux qui ont des difficultés.

LE NIVEAU SCOLAIRE : UN FACTEUR DÉTERMINANT DANS LE DÉCROCHAGE

Même si certaines tendances semblent se dégager, ces premiers résultats ne permettent pas de déter-

Tableau 4 – Recherche des facteurs pouvant induire un risque de sortie

| | Effectifs en 2010 | Taux de sortie (%) |
|--|-------------------|--------------------|
| Ordre des vœux d'affectation | | |
| Vœu n° 1 | 1 175 | 16 |
| Vœu n° 2 | 181 | 19 |
| Vœu n° 3 | 142 | 24 |
| Vœu n° 4 ou plus | 132 | 28 |
| Affectation sur un autre vœu | 54 | 17 |
| Non présent dans Affelnet | 121 | 29 |
| Sexe | | |
| Filles | 704 | 19 |
| Garçons | 1 101 | 19 |
| Secteur | | |
| Production | 1 187 | 20 |
| Services | 618 | 17 |
| Distance | | |
| À moins de 2 km | 170 | 28 |
| Entre 2 et 5 km | 307 | 16 |
| Entre 5 et 10 km | 361 | 18 |
| Entre 10 et 20 km | 446 | 20 |
| Plus de 20 km | 301 | 21 |
| En internat | 220 | 13 |
| Retard scolaire | | |
| « À l'heure » | 202 | 11 |
| Un an de retard | 1 225 | 18 |
| Deux ans ou plus de retard | 378 | 26 |
| Niveau | | |
| Élèves avec un bon niveau | 377 | 8 |
| Élèves avec des difficultés | 557 | 21 |
| Élèves n'ayant pas passé le DNB | 871 | 22 |
| Catégorie socioprofessionnelle | | |
| Très favorisée ou favorisée | 194 | 14 |
| Moyenne | 394 | 16 |
| Défavorisée | 1 217 | 21 |
| Origine scolaire | | |
| Segpa | 502 | 22 |
| DP6 | 440 | 19 |
| 3 ^e dite « classique » | 663 | 15 |
| Redoublants de 2 nd e GT et pro, de première année de CAP | 76 | 22 |
| Autres | 116 | 29 |

Champ : secteur public, voie scolaire, académie de Lyon.

Source : académie de Lyon, constats de rentrée 2007 à 2011, campagne Affelnet de juin 2010, résultats au diplôme national du brevet (DNB) de 2007 à 2010.

miner le rôle précis que joue chacune de ces caractéristiques dans les sorties des élèves. Les résultats d'affectation issus d'Affelnet sont par exemple très liés au niveau ou à la section d'origine. Il n'est pas possible de dire si les élèves affectés sur leur quatrième vœu sortent plus que ceux qui le sont sur leur premier uniquement parce qu'ils sont moins motivés par leur filière ou *a priori* moins bons

scolairement que ceux affectés sur leur premier vœu. Afin de répondre à ce type d'interrogations, nous avons utilisé un modèle *logit*. Ce type de modèle statistique a pour objet de déterminer le rôle que joue chacune des variables, une fois les effets de structure mesurables éliminés.

Le résultat de ce modèle fait apparaître quatre caractéristiques comme statistiquement significatives : le

niveau scolaire, le retard scolaire, la distance domicile/travail et l'ordre des vœux d'affectation (tableau 5). Sur les neuf caractéristiques étudiées, seules ces quatre-ci influeraient sur le risque de sortie des élèves en cours ou à la fin de première année de CAP. Le résultat *a priori* inattendu, selon lequel une distance domicile/établissement faible serait un facteur propice au décrochage, est confirmé, avec l'interprétation donnée précédemment (cf. *supra*).

Les résultats de ce modèle donnent des clés pour mieux cibler certaines populations « à risque ». Ainsi, la non-significativité de certaines caractéristiques permet de ne pas se focaliser sur certaines populations au détriment d'autres pouvant présenter au moins le même risque de sortie. Par exemple, à niveau scolaire, sexe, profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS) identiques, un élève de 3^e générale a autant de risques qu'un élève de 3^e DP6 de sortir précocement. Les variables significatives permettent quant à elles de cibler les facteurs de risques. Dans notre cas, les élèves « à risque » sont, *a priori*, ceux avec un faible niveau scolaire, ceux affectés sur leur troisième vœu ou plus, ceux qui entrent en CAP avec plus de deux ans de retard et les élèves domiciliés soit très loin de leur établissement, soit très près parce qu'ils ont choisi l'établissement plutôt que la spécialité. Certains élèves peuvent cumuler ces caractéristiques, d'autres n'en présenter qu'une seule.

Le modèle *logit* permet aussi de définir la variable qui a le plus d'impact sur les sorties précoces parmi l'ensemble des variables testées. Il s'avère que dans notre cas, le fait d'avoir un niveau scolaire faible est le facteur qui a le plus d'impact sur les sorties précoces (tableau 6).

LIMITES ET DÉVELOPPEMENTS POSSIBLES DE L'ÉTUDE

Ce premier travail fait donc apparaître que le niveau scolaire serait un facteur-clé qui expliquerait la sortie précoce des élèves en fin de première année. Ces résultats doivent cependant être nuancés et confirmés par des travaux supplémentaires. Ils sont en effet tributaires des bases de données utilisées. Il est ainsi possible que parmi les élèves dits « sortants », certains ne le soient pas réellement : problème d'identification, départs dans une autre académie, etc. De plus, l'utilisation de la base Affelnet,

qui permet de récupérer les vœux d'affectation émis par les élèves, a limité l'étude aux élèves du secteur public de la voie scolaire. Par ailleurs, l'échantillon est de faible taille. Il en résulte qu'il faut être prudent sur l'absence de significativité de certaines variables. La PCS, par exemple, le deviendrait peut-être si on effectuait les estimations sur un nombre plus important d'élèves (en empilant plusieurs années par exemple). L'autre point de vigilance à rappeler est que les résultats obtenus sont conditionnés par le choix des variables introduites dans le modèle.

Malgré ces points de vigilance, le niveau scolaire comme variable

Tableau 5 – Résultats du modèle *logit* sur les quatre variables significatives

| | Effet partiel | Écart-type |
|---|---------------|------------|
| Retard scolaire (réf. : les élèves qui sont « à l'heure » ou en avance) | | |
| Un an de retard | ns | |
| Deux ans ou plus de retard | 10,5*** | 3,6 |
| Distance (réf. : distance domicile / établissement comprise en 2 et 10 km) | | |
| Moins de 2 km | 10,2*** | 3,5 |
| Plus de 10 km | 3,7* | 2,0 |
| En internat | ns | |
| Niveau (réf. : élèves qui ont un bon niveau) | | |
| Élèves en difficulté | 12,7*** | 2,4 |
| Élèves non retrouvés dans les bases du DNB | 11,7*** | 2,1 |
| Affectations (réf. : élèves affectés sur leur premier et deuxième vœux) | | |
| Élèves affectés sur leur troisième vœu ou plus | 7,7** | 2,7 |
| Élèves non retrouvés dans Affelnet | 8,5** | 4,0 |
| Élèves affectés sur un vœu autre | ns | |

ns : non significatif.

Lecture : si on prend comme référence les élèves affectés sur leur premier ou deuxième vœu, être affecté sur son troisième vœu augmente le risque de sortie de 7,7 points.

Champ : secteur public, voie scolaire, académie de Lyon.

Source : rectorat de Lyon, constats de rentrée 2010 et 2011, bases de données des résultats aux DNB de 2007 à 2010, campagne Affelnet de juin 2010.

Tableau 6 – Critère de Schwartz

| | Critère de Schwartz |
|-----------------------------|---------------------|
| Modèle complet | 1 692 |
| Sans le niveau | 1 717 |
| Sans le retard scolaire | 1 699 |
| Sans les vœux d'affectation | 1 699 |
| Sans la distance | 1 698 |

Lecture : le critère de Schwartz mesure la perte d'information liée au modèle testé et provoquée par le retrait d'une variable. Plus il est élevé, plus la perte d'information est importante. Ici, c'est le modèle testé sans le niveau qui a la plus grande valeur. Le fait d'avoir un niveau scolaire faible est donc le facteur qui a le plus d'impact sur les sorties précoces, parmi les critères testés.

Champ : secteur public, voie scolaire, académie de Lyon.

Source : rectorat de Lyon, constats de rentrée 2010 et 2011, bases de données des résultats aux DNB de 2007 à 2010, campagne Affelnet de juin 2010.

déterminante est confirmé par d'autres travaux comme un de ceux réalisés par Afsa [1].

Ces résultats permettent de donner des clés aux acteurs de terrain pour mieux repérer les élèves dits « à risque » en termes de décrochage, comme les élèves avec un niveau scolaire faible ou ceux ayant au moins deux ans de retard. Ils n'expliquent

cependant pas la raison pour laquelle les taux de sortie restent relativement élevés. Il faudrait, pour ce faire, comparer les élèves présents en CAP en 2008 et 2009 à ceux de ces deux dernières années et examiner, par exemple, si les élèves intégrant les CAP en voie scolaire ont un niveau plus faible qu'avant. Suivre ces données dans le temps, affiner la problé-

matique de la construction des vœux (vœux de proximité, vœux de spécialité, etc.), approfondir le parcours des élèves qui ne sont pas retrouvés dans la base Affelnet, étendre cette étude à d'autres diplômes (le baccalauréat professionnel en particulier) sont autant de pistes qui pourront être envisagées pour cibler de manière encore plus précise les risques de décrochage. ■

BIBLIOGRAPHIE

[1] Afsa, C. (2013), Qui décroche ?, dans ce numéro.

[2] Doriath, B. et Cuisinier, J.-F. [sous la dir.] (2009), *La rénovation de la voie professionnelle*, Rapport des inspections générales de l'éducation nationale et de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche, n° 2009-065, page 7.